

Affichée le 20 mars 2026



120 A rue d'Octavéon  
26750 Châtillon Saint Jean  
04 75 45 31 15  
mairie@chatillonsaintjean.fr

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

*Lors de la séance du 20 mars 2026*

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

### Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

N°1	DCM-2026-010 du 20 mars 2026 déterminant le nombre d'adjoints.	Adoptée à l'unanimité
N°2	DCM-2026-011 du mars 2026 donnant délégation d'attribution du conseil municipal au maire.	Adoptée à l'unanimité
N°3	DCM-2026-012 du 20 mars 2026 fixant les indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués.	Adoptée à l'unanimité

À Châtillon-Saint-Jean, le 20 mars 2026

Le Maire, Daniel Barruyer